



# COMITE DE QUARTIER FERRY BUFFALO

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION # 2

Lundi 14 juin 2021

De 18h30 à 20h30

103, rue M. Arnoux

### ETAT DES PRESENCES

#### PRESENTS

Mme Josiane VINH, M. Loïc BIWAND, Mme Muriel VENTEJOL, M. Christophe BENNEHARD, M. Robert LEROUX, M. Brandon STORDEUR, M. Arnaud CHAROLAIS, M. Matthieu LEPRINCE, Mme Francine BAPTISTE, M. Philippe CHANTEPERDRIX, Mme Aline HAUGUEL, Mme Monique SOULARD PECHBERTY, Mme Agnès NICOLAS, Mme Agnès GALY, M. Franck MEZERETTE, Mme Elise SAVARY de BEAUREGARD, M. Louis DODEIGNE, Mme Sabine FRACK, M. Alain MOUTON-LIGER, membres du Collège des habitants.

Mme Elisabeth ROSSIGNOL, élue déléguée du quartier et Présidente de séance.  
M. Pierre BACCON, élu délégué adjoint au quartier.  
Mme Camille GENCO, Responsable du Pôle Démocratie Participative, Mme Virginie CANDUSSO, Assistante du Pôle Démocratie Participative, M. Williams TESTE, Chargé de projets proximité.

#### EXCUSES

Mme Annie GLATIGNY, représentante de l'Association de quartier Le Parc, Mme Maïna CONIL, représentante des Commerçants du quartier, Mme Catherine BRESTEAU, représentante des entrepreneurs du quartier, M. Dominique BARBARIN, Mme Annick TOURNEFIER, Mme Alice TESSIER, M. Thierry ROUAUD, membre du Collège des habitants.

#### ABSENTS

Mme Armelle VALDER, M. Thierry JOURDAN, membres du Collège des habitants.

### RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Signature de la charte
- II. Constitution du jury pour le grand Oral des Budgets Participatifs
- III. Choix des quatre représentants du Comité de quartier pour participer au focus groupe sur l'activité physique et sportive à Montrouge
- IV. Choix des deux représentants du Comité de quartier pour l'élaboration d'une Charte de l'urbanisme et du paysage
- V. Constitution de commissions en fonction des sujets et réflexions souhaités
- VI. Présentation de la consultation sur les alentours de la Station Barbara.
- VII. Programmation des prochaines réunions
- VIII. Remarques et questions diverses

Madame Elisabeth ROSSIGNOL et Monsieur Pierre BACCON demandent si un participant à la réunion accepterait d'être secrétaire de séance afin de rédiger le compte rendu. Aucun membre n'accepte ce rôle. Le pôle Démocratie participative sera donc en charge du compte-rendu.

## I. SIGNATURE DE LA CHARTE

Madame Elisabeth ROSSIGNOL et Monsieur Pierre BACCON proposent aux membres du Comité de quartier de signer la Charte qui a été votée au Conseil Municipal du jeudi 3 juin 2021.

## II. CONSTITUTION DU JURY POUR LE GRAND ORAL DES BUDGETS PARTICIPATIFS

Le Grand Oral des BPM se déroulera dans une salle de la maison des associations dont les capacités d'accueil, en période de restrictions sanitaires, sont limitées.

> Seuls 8 habitants pourront faire partie des membres du jury + les 2 élus.

Les dates retenues pour le grand Oral des Budgets participatifs sont :

- Jeudi 16 septembre 2021 de 18h à 22h
- Samedi 25 septembre 2021 de 9h à 13h

Les personnes volontaires pour faire partie du jury doivent s'assurer d'être disponibles pour ces deux dates.

Si plus de 8 personnes sont volontaires, celles-ci sont invitées à noter leur nom et prénom sur un bout de papier afin de pouvoir procéder à un tirage au sort et de préciser, pour avis, leur préférence pour l'une ou l'autre des deux dates.

Les membres retenus sont :

Pour le jeudi 16 septembre nous avons :

- Aline HAUGUEL (ok deux dates)
- Alain MONTON-LIGER (ok deux dates)
- Agnès GALY (ok deux dates)
- Matthieu LEPRINCE (ok deux dates)
- Robert LEROUX (ok deux dates)
- Josianne VINH (ok deux dates)
- Christophe BENNEHARD (ok deux dates)
- Monique SOULARD PECHBERTY (ok deux dates)

Pour le samedi 25 septembre :

- Aline HAUGUEL (ok deux dates)
- Alain MONTON-LIGER (ok deux dates)
- Agnès GALY (ok deux dates)
- Matthieu LEPRINCE (ok deux dates)

- Robert LEROUX (ok deux dates)
- Josianne VINH (ok deux dates)
- Christophe BENNEHARD (ok deux dates)
- Monique SOULARD PECHBERTY (ok deux dates)

### III. CHOIX DES QUATRE REPRESENTANTS DU COMITE DE QUARTIER POUR PARTICIPER AU FOCUS GROUPE SUR L'ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE A MONTROUGE

La Ville de Montrouge souhaite mener une consultation auprès des Montrougiens pour connaître leurs besoins, envies et attentes en termes d'activités physiques et sportives, d'équipements, etc.

L'ensemble des Montrougiens sera interrogé à la rentrée via un formulaire en ligne ou papier. Différents focus groupes seront également organisés avec, notamment, un focus groupe composé de 4 représentants de chaque Comité de quartier.

Le choix des 4 représentants du Comité de quartier peut être fait soit en procédant à un tirage au sort, soit en procédant à un vote.

Les personnes volontaires pour participer à ce focus groupe sont invitées :

- **Dans le cadre d'un tirage au sort** : à noter leur nom et prénom sur un bout de papier afin de pouvoir procéder à un tirage.
- **Dans le cadre d'un vote** : à présenter ses motivations

Après tirage au sort, les membres retenus sont:

- Franck MEZERETTE
- Louis DODEIGNE
- Francine BAPTISTE
- Elise SAVARY de BEAUREGARD

### IV. CHOIX DES DEUX REPRESENTANTS DU COMITE DE QUARTIER POUR L'ELABORATION D'UNE CHARTE DE L'URBANISME ET DU PAYSAGE

La Ville de Montrouge souhaite élaborer une Charte de l'urbanisme et du paysage, destinée à garantir la qualité architecturale et esthétique des programmes, et conserver une certaine cohérence sur l'ensemble de la Ville.

Cette charte est un document qui précise les attentes de la Ville en matière de construction immobilière et s'applique aux constructions neuves.

Pour être au plus proches des attentes des Montrougiens, la Ville souhaite associer les habitants à l'élaboration de cette charte. Pour cela, un groupe de travail composé de 2 représentants de chaque Comité de quartier sera réuni à la rentrée 2021 et échangera avec

les services de la Ville et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Hauts-de-Seine.

Le choix des 2 représentants du Comité de quartier peut être fait soit en procédant à un tirage au sort, soit en procédant à un vote.

Les personnes volontaires pour participer à ce focus groupe sont invitées :

- **Dans le cadre d'un tirage au sort** : à noter leur nom et prénom sur un bout de papier afin de pouvoir procéder à un tirage.
- **Dans le cadre d'un vote** : à présenter ses motivations

Après tirage au sort, a été désigné :

- Christophe BENNEHARD - Titulaire
- Alain MOUTON-LIGER – Titulaire
- Robert LEROUX – Suppléant 1
- Sabine FRACK – Suppléante 2

## V. CONSTITUTION DE COMMISSIONS EN FONCTION DES SUJETS ET REFLEXIONS SOUHAITES

La possibilité est offerte aux membres des Comités de quartier de constituer des Commissions sur des thématiques plus spécifiques afin d'approfondir ces sujets et rendre compte de l'avancée de leurs travaux lors des réunions des Comités de quartier.

- Trois commissions ont été retenues pour le Comité de quartier Ferry-Buffalo :
- Commission Sécurité Piétons
  - o Philippe CHANTEPERDRIX
  - o Alain MOUTON-LIGER
  - o Robert LEROUX
  - o Arnaud CHAROLAIS
- Commission Nuisances sonores et lumineuses
  - o Robert LEROUX
  - o Philippe CHANTEPERDRIX
- Commission Jardins Partagés
  - o Francine BAPTISTE
  - o Louis DODEIGNE
  - o Agnès NICOLAS
  - o Elise SAVARY de BEAUREGARD
  - o Brandon STORDEUR
  - o Monique SOULARD PECHBERTY

## VI. PRESENTATION DE LA CONSULTATION SUR LES ALENTOURS DE LA STATION BARBARA

La place aux alentours de la station Barbara va être réaménagée. Plusieurs partenaires vont travailler sur ce réaménagement (la Ville de Montrouge, la Ville de Bagneux, le Département du 92, la RATP, etc...). Une consultation va se dérouler jusqu'à mi-septembre. Nous vous proposons de participer à cette consultation en formulant vos avis et idées sur cet aménagement, via un questionnaire en ligne sur le 92120.fr ou en version papier. Cette consultation est commune avec la Ville de Bagneux, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine et Montrouge. L'idée est d'interroger le maximum de riverains pour connaître leurs attentes.

Quelques questions posées par les membres du Comité de quartier sur le sujet :

- A quelle date est prévu l'inauguration de cette station ?

Réponse : A priori c'est prévu pour fin 2021.

- Est-ce qu'il y aura des réunions sur ce projet en complément de cette consultation ? Car vous nous avez parlé lors de la précédente réunion, d'une balade entre les deux gares, mais je ne suis pas sûr que ce soit une priorité à Montrouge et cela va encore engendrer des dépenses qui ne sont peut-être pas nécessaires.

Réponse : Effectivement suite à la consultation, une réunion publique aura lieu pour présenter le projet qui aura été retenu. Cette réunion sera suivie d'une concertation pour finaliser le projet.

La balade entre les deux gares est pour offrir un meilleur cadre de vie dans cette partie de Montrouge qui n'est pas très agréable actuellement et ce projet va entièrement être financé par le Département des Hauts-de-Seine en partenariat avec la Ville de Paris qui est propriétaire du Cimetière Parisien de Bagneux.

- Est-ce qu'on ne va pas sacrifier de beaux bâtiments classés comme la Porte du Cimetière, au détriment d'un projet qui n'est pas forcément accepté par tous les Montrougiens ?

Réponse : Aucun bâtiment ne sera retiré. Seul le mur du Cimetière pourrait être déplacé. Cela permettrait d'ailleurs de le refaire car à certains endroits il est très abîmé.

## VII. PROGRAMMATION DES PROCHAINES REUNIONS

Madame Elisabeth ROSSIGNOL et Monsieur Pierre BACCON rappellent que comme convenu lors de la première réunion, le Pôle Démocratie Participative va programmer la 3<sup>ème</sup> réunion pour fin septembre début octobre 2021.

## VIII. REMARQUES ET QUESTIONS DIVERSES

Le pôle Démocratie participative informe le comité qu'aucune question ne lui est parvenue depuis la dernière réunion. Il propose donc, si le comité en est d'accord, les modalités de fonctionnement possibles de cette rubrique.

Afin de ne pas alourdir les fins de réunion et surtout afin d'apporter les réponses les plus précises et pertinentes possibles, les membres du comité ont jusqu'à 2 semaines avant les réunions pour envoyer leurs remarques et questions par mail à l'adresse [comitedequartier@ville-montrouge.fr](mailto:comitedequartier@ville-montrouge.fr). Le pôle collecte ces questions et remarques et les adresse aux élus et/ou aux responsables des services concernés. Quand il a les réponses, il en fait part aux intéressés et/ou au comité. Les membres du comité acceptent ce mode de fonctionnement.

Néanmoins, un membre du Comité de quartier est venu avec plusieurs questions à cette réunion. Nous lui avons fait parvenir les réponses dont voici les retours :

### Commerces

- En février, avenue de la République, sur 7 boulangeries, une seule était ouverte. Peut-on inciter à une concertation lors des vacances afin de mieux répartir les fermetures ?

Réponse : Depuis la fin du système des «réquisitions estivales», qui imposait aux boulangers franciliens de déclarer leurs congés en préfecture, le seul outil dont la Ville dispose désormais est la persuasion. C'est ainsi que l'on arrive désormais à obtenir l'ouverture d'une boulangerie en août avenue de la République.

- La mairie peut-elle influencer les choix d'implantations de commerces. On peut par exemple constater une raréfaction nette des boucheries, charcuteries traditionnelles...

Réponse : La Ville de Montrouge échange régulièrement avec la Fédération de la boucherie en vue d'anticiper les mutations et garder les métiers de bouche, ce qui permet d'avoir aujourd'hui des bouchers- charcutiers sur la commune. Son action pour la sauvegarde et le maintien du commerce de proximité a été récompensée par un prix sur sa gestion du centre-ville et les sondages de l'Insee mettent en exergue que les Montrougiens sont satisfaits de l'offre alimentaire proposée. Pour info, une boucherie traditionnelle de quartier avenue du Fort a fermé faute de clients, avenue Verdier un boucher traditionnel a préféré, pour des raisons pécuniaires, céder rapidement à un pressing.

### Ecole Loubavitch

- Les travaux sur la façade de la synagogue avenue H. Ginoux (au 132) s'éternisent. Depuis le début de l'année (+ de 6 mois) Le trottoir est obstrué et mal sécurisé pour un chantier qui se voudrait court. Comment faire activer les travaux qui ne sont pas suivis, avec un chantier sale et vide d'ouvriers...

Réponse : Le nécessaire est fait avec l'aide du Service de la Réglementation Urbaine (SRU) pour régulariser la situation. Les inspecteurs de voirie y sont passés récemment et ont constaté que le cheminement piéton est respecté. Le SRU va relancer l'école pour faire accélérer les travaux mais légalement il n'y a pas de date limite pour les réaliser.

- Les poubelles apparentes sont toujours dans des conteneurs non hermétiques. Présence de corneilles remarquée...

Réponse : Cela a été noté.

## Ecole Buffalo

- Une place de livraison devrait être créée devant l'Ecole et dépose minute. Par exemple, entre les 42 et 46 Victor Basch.

Réponse : On a sur cet emplacement un classement VIGIPIRATE qui est incompatible avec la présence de places de livraison et de dépose minute.

- Il faudrait rappeler aux parents qu'n tant que montrougiens et dans un souci de limiter la circulation automobile et la pollution, il est préférable de conduire ses enfants à l'école à pied, ce qui ne peut que leur faire le plus grand bien...

Réponse : Effectivement ...

- Il a été remarqué que la lumière de l'allée du gymnase Buffalo (en face du 64 Victor Basch) reste allumée toute la nuit pour rien ni personne...

Réponse : L'information a bien été transmise au service des sports. Celui-ci a signalé que l'éclairage étant resté allumé la nuit était sur le réseau d'éclairage de la Ville.

## Urbanisme

- Il est à souligner que les vélos et trottinettes se doivent de respecter les sens interdits comme tout le monde. Réponse : La signalétique réglementaire est en place, il n'est pas possible de demander individuellement à chacun de la respecter. La PM verbalise ces types de comportements quand il y a flagrant délit.

- Il est demandé de bien veiller au respect de l'utilisation des trottoirs avec le nombre grandissant de terrasses. Par exemple, le restaurant French dodo, situé au coin des rues Carvès et Henri Ginoux, monopolise le trottoir, en ne respectant pas la distance de passage réglementaire, et oblige les poussettes à descendre (et piétons) sur la chaussée... L'existence d'une terrasse est liée à sa faisabilité et en aucun cas elle ne doit diminuer la sécurité des piétons. Réponse : Les inspecteurs de voirie ont vérifié et la terrasse est conforme et laisse l'espace minimum de passage aux piétons.

- Les bancs du square de Jules Ferry ne sont pas confortables et pourraient être remplacés par des bancs à dossiers...

Réponse : Il n'est prévu aucun investissement sur le square Jules Ferry pour le moment.

- Sur le croisement V Basch et Frères Henry, la chaussée est affaissée ce qui crée une mare dangereuse quand il pleut...

Réponse : Les services techniques n'avaient pas connaissance de ce problème, il va être étudié au plus vite.

- Des Montrougiens nourrissent les pigeons. Cela les attire. Il faudrait rappeler par la rédaction d'un tract et/ou affichage sur panneaux municipaux que les pigeons sont vecteurs de maladies, comme les rats.

Réponse : C'est effectivement interdit et verbalisable. C'est une espèce nuisible en IDF en effet. Encore faut-il que le SRU soit informé car ce sont souvent des particuliers qui les

nourrissent depuis leur habitation. La communication pourquoi pas, mais le SRU doute de l'efficacité de la portée du message malheureusement.

## **CONCLUSION**

Mme Elisabeth ROSSIGNOL et Monsieur Pierre BACCON remercient les participants pour leur présence et la qualité des débats et mettent fin à la réunion à 20h35.